



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE
Direction des Personnels Militaires
de la Gendarmerie Nationale
Sous-Direction de la Gestion du Personnel
Bureau du personnel sous-officier de
gendarmerie et volontaire

N° 17493 du 16 MAR. 2015
GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

VU le code de la défense ;

VU le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

VU le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié, fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale,

DÉCIDE

Art. 1er. L'échelon exceptionnel de major est attribué à compter du 1^{er} avril 2015 aux 6 sous-officiers dont le nom suit :

Région de gendarmerie de Midi-Pyrénées.

Stolfo Patrick Nigend : 133938 Numéro de livret de solde : 5294789

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité sud-est.

Benard Alain Nigend : 114300 Numéro de livret de solde : 5190773
Veyssier Christian Nigend : 98829 Numéro de livret de solde : 5147898

Région de gendarmerie de Lorraine, zone de défense et de sécurité est.

Destaing Marc Nigend : 105142 Numéro de livret de solde : 5172236

Région de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais, zone de défense et de sécurité nord.

Crouset Pascal Nigend : 111443 Numéro de livret de solde : 5150630

Commandement de gendarmerie outre mer.

Perennec Thierry Nigend : 115044 Numéro de livret de solde : 5218567

Art. 2. La présente décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires, prescrites par la note-express n° 40000/DEF/GEND/RH/ETG du 17 août 2001.

Le récépissé de notification sera classé au dossier des intéressés.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,

